

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

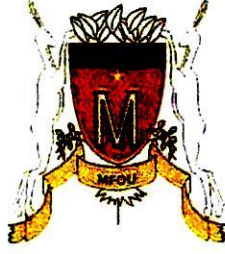
REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNE DE MFOU

CABINET DU MAIRE

SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

CENTRE REGION

MEFOU AND AFAMBA'S DIVISION

MFOU COUNCIL

MAYOR OFFICE

SIGAMP

NS REF : N°11/D/C.MFOU/CAB/SIGAMP/26

VS REF :

Décision 11/D/C.MFOU/CAB/SIGAMP/26 du ~~23 Février 2026~~ <sup>25 Février 2026</sup> Portant attribution de L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MFOU/ CIPM/2026 DU 23 FEVRIER 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT et BT AERIEN TRIPHASE DANS LA LOCALITE DE : CARRIERE NLOBISSON-CHEFFERIE OSSOL-RIVIERE AFAMBA DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Maitre d'ouvrage : Maire de la Commune de Mfou ;

Financement : BIP-MINEE

Exercice : 2026

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés

Vu Le Dossier relatif à la consultation sus visée,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délais
01	ETS EPS, BP : YAOUNDE, Tel : 6 99 75 80 46/6 70 29 32 80	66 995 604	Deux (02) mois

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

**Améliorations**

- ARMP / center publication au JDM ;
- CIPM/MFOU
- DD MINMAP/MAF
- DD MINEPAT/MAF
- DD MINEE/MAF
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- ARCHIVES
- CHRONO

LE MAIRE  
  
Francis Ngoumou  
PLET - TQG / HE